



La Balise



© Ferring

Ferring International Center SA

Edito Vie économique à Saint-Prex

Vous connaissez le proverbe : « Il n'y a pas de petites économies ».

Il occupe l'esprit de chacun et de votre Municipalité. Actuellement, nous comptons dans notre registre communal 349 entreprises de toute taille, de toute nature, de l'individuelle à la PME et enfin à l'international. C'est la somme de ces entités économiques qui détermine une activité riche et variée.

En 2014 les données officielles du canton dénombrèrent 2'596 emplois et 2'200 emplois plein temps (EPT), pour une population au 31 décembre de 5'447 habitants.

Le ratio d'environ 1 emploi pour 2 habitants est donc favorable. Nous ne sommes pas une cité doré.

Notre tissu économique se compose des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, tous bien représentés.

Le contexte social est bon. La création de la Verrière en 1911 n'est pas étrangère à ce constat. Dans le cadre des réflexions municipales, nous encourageons à maintenir un bon ratio emplois/habitants et espérons que le plan de quartier en cours d'étude de la Gare ou la valorisation de la parcelle « Genton »

au Motty offriront de nouveaux services, de nouveaux commerces et de nouvelles activités pour une vie économique et sociale équilibrée sur notre belle commune.

Ramener une attractivité économique au Bourg plus diversifiée serait intéressante pour l'animation de ce lieu de rencontre.

Václav Havel a dit:

« Plus le propriétaire de l'entreprise et sa prospérité économique auront de l'importance, plus les personnes qui y travaillent prendront de l'importance ».

Et Elisabeth Guigou a affirmé:

« Les chefs d'entreprise doivent assumer des responsabilités sociales et pas seulement économiques et financières ».

Voici donc ce que nous encourageons pour maintenir et renforcer notre qualité de vie, notre mixité sociale pour une vie économique saine et dynamique à Saint-Prex.

Daniel Mosini, Syndic



Sommaire

Edito	1
Affaires communales	2
Vie de la Commune	6
Société locale & sport	7
Patrimoine & flore	8
Paroisse	9
Entreprises	10
Culture & loisirs	12
Une autre école	13
Commerçants & artisans	14
Recette & coup de cœur	15
Agenda	16

Forêt du Cherrat en zone inondable

Barbara Regamey



Ce printemps, la forêt du Cherrat a connu d'importantes transformations. Les machines de chantier parties, les dernières retouches exécutées, la nature reprend rapidement son droit. Dans quelques mois les brèches seront comblées et les cours d'eau auront trouvé les tracés qui leur conviennent. Mais à quoi bon tout ce remue-ménage ? N'était-elle pas assez belle la petite forêt avec son étang ?

La réponse se trouve dans le développement récent de notre commune : au nouveau quartier au nord-est se sont ajoutés des bâtiments publics, comme l'agrandissement du collège de Sous-Allens et la nouvelle salle de gym triple, et des nouvelles places de parc y correspondant. Toutes ces surfaces imperméabilisées et les plus grandes quantités d'eau de pluie amenées dans les collecteurs d'eau claire, auraient pu saturer le réseau

communal. La construction d'une zone inondable dans la forêt du Cherrat, prévue dans le plan général de l'évacuation des eaux (PGGE), se présentait comme la solution la plus raisonnable, économique et écologique. A terme, sans ce projet, les collecteurs d'eau claire auraient dû être remplacés depuis ce secteur jusqu'au lac, ce qui aurait été beaucoup plus cher.

Un joli parcours

La surélévation du chemin piétonnier, une chambre de régulation du débit d'eau et la mise à ciel ouvert du collecteur communal à travers la forêt constituent les pièces maîtresses de ce chantier. Le tout sous la surveillance des responsables cantonaux pour la biodiversité et la forêt. L'équipe de notre Groupement forestier a replanté un beau mélange d'arbres et arbustes indi-

gènes, construit des barrières en bois (en partie de Saint-Prex) et aménagé des agréables chemins recouverts de copeaux. Que la dénomination de « zone inondable » ne décourage pas les promeneurs ! Des véritables inondations du secteur ne sont attendues que très rarement et l'eau ne va y stagner que peu de temps avant de se résorber. Nous invitons néanmoins les promeneurs et coureurs à rester sur les chemins aménagés afin de laisser la zone se revitaliser.

Stagiaire Loïs Chatelain

Tout étudiant au gymnase en option commerciale doit effectuer, lors de sa 2^{ème} année de formation, un stage pour être promu en 3^{ème} année.

Afin d'obtenir ce stage, j'ai contacté plusieurs entreprises de la région, dont la com-

mune de Saint-Prex, qui a accepté ma demande.

Etant moi-même Saint-Preyard, je considérais ce stage comme une bonne opportunité pour bien comprendre le fonctionnement et l'organisation de notre commune.

Pour obtenir la meilleure vision possible, il a été convenu que je travaille dans divers services.

J'ai débuté mon stage au service administratif. Avec l'aide du logiciel de gestion des habitants, j'ai suivi l'accueil, les arrivées et les départs. J'ai aussi eu l'occasion de faire des renouvellements de permis de sé-

jour. C'est aussi à ce service que l'on prépare le journal communal « La Balise ».

Ensuite, j'ai été transféré au service de l'urbanisme, de la police des constructions et des infrastructures (SUPCI). J'ai pu observer l'importance du plan d'aménagement du territoire et j'ai également eu l'occasion d'effectuer le contrôle des bateaux aux ports de Tailleco et du Coulet.

J'ai poursuivi mon stage au service de la bourse, service dans lequel j'ai rédigé principalement des factures avec l'aide du logiciel de comptabilité.

J'ai terminé mon stage au secrétariat municipal, où j'ai pu réaliser diverses tâches administratives.

Je tenais à remercier l'ensemble des employé(e)s communaux ainsi que la Municipalité pour leur accueil et pour l'opportunité qui m'a été offerte.

Je profite de cet espace pour inciter vivement les entreprises à ouvrir leurs portes et à participer à cette expérience.





Avec la présentation de l'Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges, La Balise inaugure une série sur les institutions intercommunales dans lesquelles la commune de Saint-Prex occupe une place.

En 2008, la refonte des 19 districts du canton de Vaud en a fait disparaître quasiment la moitié. Les communes ont alors été redistribuées dans les dix nouveaux districts. Le district de Morges a alors quasiment doublé de volume en nombre de communes, passant de 34 à 63. Il a grignoté sur le district de Rolle, a quasiment avalé ceux d'Aubonne et de Cossonay, tout en laissant quelques unes de ses propres communes rejoindre le nouveau district de Lausanne. Une fois le tout rebeloqué, les associations intercommunales de l'époque n'avaient plus de sens. C'est dans ce tout nouveau contexte que l'Arcam est née de la fusion de 4 associations intercommunales de l'époque.

Sur son site l'association se présente elle-même: «Depuis sa création en 2009, l'Arcam, association de droit privé selon l'art. 60 et ss du Code Civil Suisse, s'est progressivement imposée en tant qu'association régionale, plateforme d'échanges

et de conseils entre les communes et les acteurs de la promotion économique et du développement régional.»

Oscar Cherbuin, directeur de l'Arcam précise le rôle de l'association au regard de l'activité économique de Saint-Prex. «Toutes les actions de l'Arcam ne concernent pas expressément Saint-Prex, mais l'amélioration du district dont Saint-Prex fait partie.» Cependant, Saint-Prex est directement intéressée par les actions de l'Arcam au sein de Littoral Parc dont une partie se développe sur le territoire de notre commune. Ainsi les projets concernant la mobilité du site apporteront également des améliorations dans la vie des Saint-preyards qui pendulent vers Genève.

Le président de l'Arcam s'enthousiasme: «On a la volonté chaque matin d'apporter quelque chose à notre région, car si ce n'est pas le cas, je reste au lit! Tous les jours nous fournissons un travail pour tout le monde que les gens ne réalisent pas.» C'est aussi en partie grâce à l'Arcam que les trains desservent la gare de Saint-Prex toutes les demi-heures.

L'Arcam n'est donc pas «une machine à faire» qui se substitue à ses communes, membres institutionnels de plein droit, mais «un outil que les communes doivent utiliser à des fins de développement. On espère que les communes nous sollicitent et nous apportent des projets à traiter», selon les mots d'Oscar Cherbuin.

ARCAM
Anne Devaux

- Rossier Luc-Etienne
Aubonne / Vice-Président
- Mosini Daniel
Saint-Prex
- Reymond Philippe
Gimel
- Cretegnay Laurence
Bussy-Chardonney
- Burnier Jacques-Henri
Bière
- Jaques Vincent
Morges / Vice-Président
- Duperrex Bertrand
Vullierens
- Delacretaz Guy
Préverenges
- Rime Georges
Cossonay / Président
- Rime Anne-Lise
L'Isle
- Bichsel Gilles
Pompaples
- Arn Andréa
Préfète du District
voix consultative

La vie économique de Saint-Prex ne cesse de s'enrichir au gré des nouvelles compétences qui s'y installent.

Pour donner une bonne visibilité aux commerçants, artisans et prestataires de services inscrits au registre communal, un répertoire local, non exhaustif, est distribué avec ce numéro de la Balise. Cette brochure, éditée par la Municipalité, manifeste sa volonté de soutenir l'économie locale dans toute sa diversité.

Parmi les nombreuses sociétés installées à Saint-Prex, cinq entreprises émergent par le nombre d'emplois qu'elles génèrent. Elles nous ont transmis des informations chiffrées qui parlent d'elles-mêmes.

Les 5 plus grandes entreprises en nombre d'emplois et équivalents plein temps (EPT) sur notre territoire:			
Entreprises:		Collaborateurs:	EPT:
1	Ferring International Center SA	514	501.85
2	Fondation Perceval	353	228
3	Fischer Connectors Holding SA	257	249
4	Vetropack SA	186	185
5	Confiserie Tea-room Christian Boillat Sàrl	71	66
Suivent de très près d'autres employeurs, tels que la Commune de Saint-Prex avec 66 collaborateurs (40.8 EPT).			
Parmi ces entreprises, Ferring est membre de l'association Association de Littoral entreprises qui est au service des entreprises de Littoral Parc, directement concernées par les actions de l'Arcam sur le site.			

En quelques
chiffres
Daniel Mosini

Affaires communales

Dépôts sauvages en forêt

La forêt n'est pas un dépotoir !

Depuis quelques temps, il a été constaté une recrudescence de dépôts sauvages de déchets dans la forêt du Cherrat. Il s'agit pour la plupart de déchets de jardins (tontes de gazon, feuilles, produit de tailles,



branches, etc...) provenant sans doute des jardins avoisinants, mais aussi d'autres ordures.

Pour rappel toute parcelle forestière a un propriétaire, dont il convient de respecter la propriété.

D'autre part la législation forestière veille à préserver le milieu forestier naturel de toute influence néfaste à sa conservation; cela apparait entre autres au travers des articles suivants de la Loi forestière vaudoise du 8 mai 2012 (LVLFo ; R.S. 921.01):

Art. 34 Dépôts

« Tout dépôt étranger à la forêt est interdit dans l'aire forestière.

Art. 35 Dommages aux forêts et pâturages boisés

« Tout acte susceptible de nuire à la conservation du milieu forestier ou de causer un dommage aux arbres ainsi qu'aux pâturages boisés est interdit.

Ces déchets - même végétaux - n'ont rien à faire en forêt. Pour information, un tas de gazon déposé au pied d'un arbre peut lui être fatal à cause de l'échauffement causé par la fermentation de l'herbe. Les jus issus de leur macération sont également nocifs pour le système racinaire des arbres et brûlent les jeunes plantules. Les tailles de haies ou d'arbustes déposés en forêt sont une cause de dissémination de plantes indésirables en forêt (graines d'espèces de plantes envahissantes, marcottages de lauriers, etc...).

Persuadés que ces actes sont plus dus à un manque d'information qu'à de la malveillance, nous vous remercions d'amener tous vos déchets à la déchetterie et de respecter la forêt.

La nature vous en saura gré!

Conférence Régionale 2017

Cette fois, c'est parti ! Les grands chantiers qui modifieront durablement le visage de la région morgienne ont débuté.

Trois ans après Saint-Prex, Région Morges a le plaisir de vous convier à sa 2^{ème} Conférence régionale qui se tiendra à Denges **le samedi 30 septembre**, de 9h à 16h.

Habiter, se déplacer, se ressourcer : venez découvrir de quoi l'avenir sera fait !

Plus d'informations sur www.regionmorges.ch

La commission de salubrité

Les membres de la commission

De gauche à droite :

Dr Marc-André Althaus,

Tommaso Melchiorre,

Barbara Regamey

et Christophe Cotting

La Commission de salubrité est un organe prévu par la législation cantonale. Elle intervient d'abord pour procéder aux contrôles à la fin des chantiers et vérifier, si les prescriptions des permis de construire ont été respectées. Il s'agit dans ces cas là de questions de sécurité, comme par exemple de l'installation correcte de garde-corps, escaliers, portes et compartiments anti-feu etc. C'est généralement une délégation de la commission qui procède à ces vérifications, habituellement la Municipale et un des collaborateurs du SUPCI (Service de l'urbanisme, de la police des constructions et des infrastructures).

Très rarement - environ une à deux fois par année - la commission est sollicitée pour intervenir comme service de l'hygiène. Il peut s'agir de locaux insalubres à cause de moisissures, de mau-

vaises odeurs ou de parasites. Dans ces cas nous faisons appel au médecin qui fait partie de la Commission et/ou à des experts.

«Syndrome de Diogène»

On a également quelques cas de personnes, souffrant du «syndrome de Diogène», qui accumulent tout, y compris des déchets, ce qui peut incommoder les voisins. Nous cherchons tout

d'abord le dialogue avec toutes les personnes concernées afin de trouver des solutions adéquates, peut-être en sollicitant l'appui de proches ou d'autres services.

Toutes les personnes concernées par des problèmes d'insalubrité, comme les locataires ou les voisins, peuvent s'adresser à la Commission.



© Richard Favre



La garderie et l'UAPE du Cerf-Volant

Claudine Charrier
Directrice

Chemin de la Scierie 3
1162 Saint-Prex
T. 021 806 13 30
www.ajema.ch

La crèche/garderie, pré-scolaire et l'UAPE, parascolaire, reconnus depuis 2009 par le réseau AJEMA (accueil de jour des enfants de la région Morges - Aubonne), sont gérés par l'association du Cerf-Volant.

Prise en charge

Au total, ce sont 134 places journalières qui sont proposées, au chemin de la Scierie pour le préscolaire et à l'UAPE à Sous-Allens pour le parascolaire. Ainsi, 47 semaines par an, les enfants de 0 à 8 ans révolus, fréquentant ces structures, sont pris en charge dans des lieux entièrement dédiés à ces accueils.

Bébé, trotteurs et moyens

Les quelque 130 enfants fréquentant la structure préscolaire sont répartis en 4 groupes.

- Le groupe bébés pour les enfants de quelques semaines à 24 mois environ.
- Le groupe trotteurs pour les enfants 1,5 à 2,5 ans.
- Le groupe grands trotteurs / moyens pour les enfants de 2 à 4 ans.
- Le groupe moyens pour les enfants de 2,5 à 5 ans.

Accueil

A l'UAPE, ce sont environ 150 enfants de la 1^{ère} à la 4^{ème} HarmoS qui sont accueillis chaque semaine, répartis en deux groupes.

Pour s'occuper de tous ces enfants et leur assurer un accueil de qualité, 62 personnes oeuvrent au bon fonctionnement de ces structures. Educateurs/trices, assistant(e)s socio-éducatifs/ves, auxiliaires, stagiaires et apprenti(s) s'occupent de l'encadrement des enfants. Secrétaires, cuisinier(ère)s,

concierges, intendants assurent la logistique alors que la directrice ainsi que ses 3 adjointes encadrent l'ensemble des collaborateurs et gèrent l'institution.

Association

Le Cerf-Volant fonctionne selon un modèle associatif. L'association est représentée par un comité de 5 personnes bénévoles élues par l'assemblée générale. Ce comité, composé de parents et d'anciens parents, collabore avec la directrice pour toutes les questions administratives et financières.

Réseau AJEMA

Depuis janvier 2009, le Cerf-Volant est membre du réseau Ajema qui centralise toutes les demandes de placement d'enfants de la région Morges/Aubonne. La tarification est décidée au niveau du réseau en fonction du revenu de chaque famille. Le réseau assure également la couverture de déficit des structures membres. Le financement de cette couverture de déficit est assuré, pour une part, par les prix de pension facturés aux parents, pour l'autre part, par les communes à travers l'Ajema, ainsi que par le canton par le biais de la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants).

AJEMA : Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne

UAPE : Unité d'accueil parascolaire pour élèves

FAJE: Fondation pour l'accueil de jour des enfants

Vie de la Commune

Douces saveurs chocolatées



Les douces saveurs chocolatées procurent un sentiment instantané de bonheur et délivrent bien des émotions.

Le confiseur Christian Boillat a créé spécialement un merveilleux praliné aux couleurs de Saint-Prex.

Nous sommes heureux de les offrir depuis le mois de juillet à nos aînés et lors d'occasions spéciales en l'honneur de nos citoyens et intervenants.

A consommer sans modération ou presque...

Louis Magni et Pepito

Barbara Regamey

Magni - fique, le 66^{ème} conseiller communal

Le temps passe vite avec Louis. C'est qu'il puise dans un trésor inestimable de 70 ans de souvenirs. Dernier d'une fratrie de 11 enfants et orphelin de père à l'âge de 10 ans, le petit Bergamasque a dû faire preuve de courage. Ses frères et sœurs l'ont soutenu ainsi que leur mère, en leur envoyant de l'argent en Italie, depuis la Suisse.

Pendant des années, Luigi passe des vacances chez sa sœur, femme de chambre dans une famille d'industriels à Lucerne, Monsieur le réveille tous les matins à 5 heures et l'astreint à une heure de gymnastique dans le parc. A peine le maître des lieux parti au travail, que le petit coquin va grappiller un résidu de sommeil sous sa couette. Finalement Maman et fiston rejoignent les aînés à Saint-Prex en 1959. Pour Luigi, la langue française c'est du Chinois. Tant mieux, car les sobriquets

peu flatteurs fusent. Quelques mois et quelques bagarres plus tard, le « ragazzino » s'est transformé en « buébe ». Vif d'esprit, il s'intègre vite et apprend le métier de mécanicien de précision. Espiègle, il décrit sa jeunesse, les « virées en bagnole » avec ses amis et leur tactique de « drague » aux bals des villages voisins : ne pas arriver avant 1h00, la concurrence indigène sera alors déjà bien éméchée...

La moustache expressive

Le polyglotte Louis travaille 40 ans chez l'entreprise « Bobst » comme monteur externe et découvre près de 40 pays. Il se marie et devient le fier papa d'un garçon et d'une fille et par la suite l'heureux grand-père de 4 petits-enfants. Enraciné solidement dans sa deuxième patrie, il participe à la vie associative et politique de Saint-Prex. Gymnaste, tireur de la société « Fleur de Lys » et membre de l'Abbaye depuis peu, il s'intéresse à tout ce qui touche notre commune. On le voit à chaque

séance du Conseil, sa casquette marine posée sur son chef, sa moustache, fiable séismographe, indiquant son opinion sur les sujets traités. Ces soirées sont les seuls instants où le chien « Pepito » doit se passer de sa compagnie.



© Barbara Regamey

Ida Guisolan Carine Tinguely

C'est par une belle journée d'été que Madame Ida Guisolan et sa fille Patricia Cretignier m'accueillent à l'EMS Soerensen à Gimel. Si Madame Guisolan y est bien installée, son cœur est resté à Saint-Prex. Fribourgeoise de naissance, à Prez-vers-Noréaz, c'est pour accompagner sa mère qu'Ida vient travailler dès l'âge de 13 ans dans les vignes de Monsieur Oulevay à Morges. Elles y passent la semaine et rentrent tous les week-ends chez elles. A 18 ans, avec ses deux frères et sa sœur, la famille s'installe à Morges. Elle restera chez ce même patron jusqu'à ses 26 ans. Elle trouve alors du travail à la Verrerie comme décoratrice sur verre.

Famille d'accueil

C'est là qu'elle rencontre Henri qui deviendra son mari. De cette union naissent Patricia, Chantal et Michel. Mais trois enfants ne suffisent pas à Ida et son mari. Sous l'autorité du tuteur général de Genève, la famille accueille 24 enfants. Ces derniers sont placés pour des durées variées chez les Guisolan. Jacky, le dernier, sera intégré et adopté. Les Guisolan ont déménagé plusieurs fois sur la commune, dans les appartements de la Verrerie, à la Grand Rue, à Couvaloup, pour enfin s'installer et rester 46 ans à la route de Lussy. Cette envie de bouger, ils l'ont également eu pour découvrir le monde. D'abord avec les enfants, en camping, à bord de la Renault 4, en France, en Italie et ensuite en couple avec des amis aux Etats-Unis, New-York, Los Angeles, Miami, au Canada, Costa Rica aux Baléares. Après la mort de son époux, Ida voyage encore régulièrement avec sa voisine Madame Lopez en Autriche pour écouter de la musique. Mais, depuis quelques années, elle ne peut plus s'accorder ces petites sorties culturelles.

© Carine Tinguely



© Anne Devaux



Jacqueline Moreillon et Fabienne Jaballah sont prêtes à accueillir les futures élèves des cours de français qui se dérouleront au collège du Cherrat. Les élèves dont elles parlent se distingueront des collégiens. En effet, ils ont l'âge d'être leurs parents. En cette rentrée scolaire, l'entraide familiale de Saint-Prex et des environs a lancé une initiative pour favoriser l'intégration des femmes étrangères qui ne parlent pas le français. Fabienne Jaballah est employée à temps partiel par l'association et bénévole également, Jacqueline Moreillon fait partie de l'équipe des bénévoles, elle se charge entre autres des transports. Jacqueline a déjà une belle expérience derrière elle. Enseignante en langue à la retraite, elle a été bénévole pendant des années

pour enseigner le français à des femmes de toutes nationalités, situations socio-économiques et religions.

Prendre confiance

Le projet saint-preyard qui inclut des personnes des communes voisines, s'adresse aux hommes et aux femmes. Mais par expérience, Jacqueline et Fabienne savent que les femmes qui ne peuvent pas s'exprimer dans notre langue restent plus souvent cantonnées à la maison. L'objectif est avant tout de leur permettre de se débrouiller dans la vie quotidienne. Sans compréhension du français, la vie devient une épreuve de saut d'obstacles pour celles qui luttent et de renoncement pour les autres. Pas moyen de suivre la scolarité des enfants, de prendre des rendez-vous médicaux, de remplir les demandes administratives, de travailler, de participer à la vie citoyenne...

Apprendre à comprendre, parler, lire et écrire le français pour gagner de la confiance et s'intégrer, telle est l'ambition du projet. Jacqueline sera aux manettes de l'enseignement. Elle considère qu'un groupe ne doit pas dépasser neuf participants. Fabienne

s'occupera de la logistique, dont la garde des jeunes enfants pendant que leurs mamans suivront le cours. Le collège du Cherrat met gracieusement une salle de classe à leur disposition. L'entraide familiale n'a donc aucun frais et les cours seront entièrement gratuits.

Les relais entre les familles et l'entraide se font par une enseignante du Cherrat, Madame Marie-Danielle Simoes et l'infirmière scolaire, Madame Karen Reed Perey. Etant directement en contact avec les personnes qui peuvent être intéressées, elles les dirigent vers Jacqueline et Fabienne.

En pratique:

Cours hebdomadaire de deux heures environ

Au collège du Cherrat

Toute l'année,
hors vacances scolaires

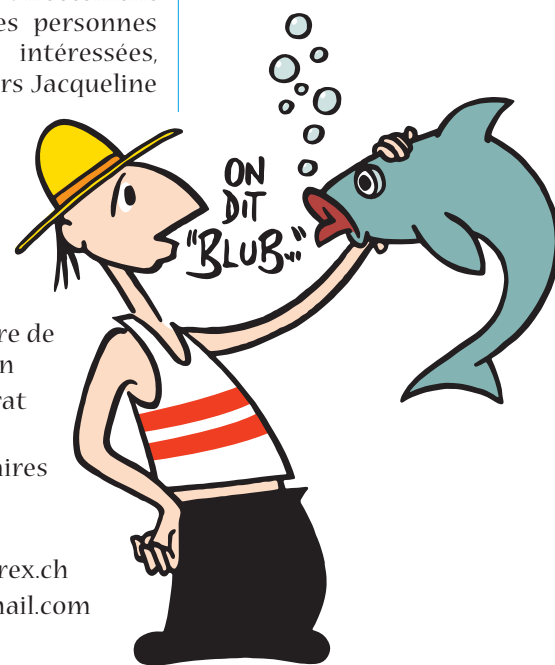
Gratuit

Contact

www.entraide-st-prex.ch

entraidestprex@gmail.com

Tel : 021 806 19 35



Nouvelle dynamique pour le basket à Saint-Prex

Né de la fusion entre Morges Basket et le BBC St-Prex, le Morges St-Prex Red Devils Basket vient de voir le jour. Si les deux clubs emblématiques de la région morgienne ont uni leurs forces, c'est avant tout dans le but de créer des synergies entre deux formations que tout rapproche. La promotion coordonnée du basket auprès des jeunes générations justifie aussi ce rapprochement.

Fondé en 1983, le BBC St-Prex est riche d'un passé sportif glorieux et son rôle formateur est reconnu loin à la ronde. Complémentaire, son union avec Morges Basket fait sens dans la mesure où les besoins ont évolué et le potentiel de développement de ce sport est important, en particulier dans notre région.

Sur le plan sportif, le nouveau club est fort d'une équipe première évoluant en Ligue Nationale B, soit la deuxième division suisse, ainsi que cinq équipes présentes en ligue Vaudoise. Tout cela sans compter le mouvement jeunesse, avant tout destiné à former la relève du basket.

Des U7 aux U20, tous les âges sont représentés au sein des Red Devils, ce qui constitue un avantage indéniable pour ce club au fort ancrage local. Il est clair que les équipes sont les grandes bénéficiaires de cette union. De nouvelles perspectives leur sont offertes que ce soit au niveau sportif ou financier.

L'union fait la force

Par ailleurs, la fusion a permis d'augmenter le nombre de salles à disposition des équipes. Les membres profitent des infrastructures de Beausobre à Morges, du Cherrat et du Vieux-Moulin à Saint-Prex et même d'une salle à Buchillon. Idéal pour offrir plus de flexibilité aux différentes formations et faciliter l'organisation des entraînements.

Parmi les objectifs pour le futur, le développement du club à l'échelle nationale revêt une importance particulière. Il en est de même pour la croissance de la section féminine. Au chapitre institutionnel, une collaboration accrue avec les communes et les écoles de la région est souhaitée par le club.

En définitive, l'union des deux clubs offre de nouvelles perspectives d'avenir pour le basket à Saint-Prex et dans les communes voisines. C'est une nouvelle dynamique qui s'enclenche pour le plus grand bonheur des sportifs !

Morges St-Prex Red Devils Basket

Medhi Jaballah

info@reddevilsbasket.ch

www.reddevilsbasket.ch



1234

Pierre Corajoud

L'église n'a pas toujours été au milieu du village

Du temps des lacustres, les premiers habitants de Saint-Prex habitaient près du lac dans les fameuses maisons sur pilotis. Au début du Moyen-âge, le cœur du village se situait autour de l'église, proche du cimetière actuel. Cet édifice est dans ses fondations l'un des plus anciens de la région. En effet, une première église fut construite au 5^{ème} ou 6^{ème} siècle par adjonction à des bâtiments funéraires déjà existants. Le bâtiment actuel, de style roman, date de la fin du 12^{ème} siècle pour l'essentiel de ses structures, à l'exception du clocher.

En 1234, le Chapitre de la cathédrale de Lausanne, l'assemblée des chanoines qui possédait le territoire de Saint-Prex, décida de créer un bourg fortifié sur cette terre de forme triangulaire située au bord du lac. Deux raisons à cela : l'inquiétude du Chapitre face à la pression croissante de la Maison de Savoie en pays de Vaud et la volonté de bénéficier du développement du commerce sur le lac. Des remparts furent donc élevés, complétés par un fossé creusé d'est en ouest (sur le côté du triangle qui ne bordait pas le lac, l'actuelle rue des... Fossés), faisant ainsi du bourg une presqu'île reliée uniquement de jour par un pont-levis, situé au niveau de

la Tour de l'Horloge. L'église resta, quant à elle, sur la hauteur et se retrouva spatialement hors du village.

Remparts en bois... Remparts en pierre...

Au 13^{ème} siècle, les premiers remparts du bourg étaient faits avec du bois qui provenait des forêts du Jorat. Ils furent remplacés un siècle plus tard par des murs en pierre, au moment où apparurent les armes à feu. Au milieu du 18^{ème} siècle, les murs de fortifications étaient encore intacts, mais ils ne servaient plus. On interdit tout de même à la population d'y percer des fenêtres. Cette interdiction allait être de courte durée, car les remparts disparurent rapidement.

Aujourd'hui, il reste quelques traces de cette époque, comme la porte surmontée d'une tour avec des machicoulis, ouvertures permettant de déverser des cendres chaudes ou de l'huile sur d'éventuels assaillants. Ou encore les gonds du pont-levis visibles sur cette même porte et l'ancienne maison du Mayor sur sa droite. Représentant des évêques de Lausanne, celui-ci avait la charge d'assurer l'ordre public et de veiller notamment au bon fonctionnement du pont-levis.

Renouée du Japon

Anne Devaux

Du Japon au bord du Léman

Tout le monde veut l'exterminer. Il faut reconnaître que la belle est féroce à l'égard de son environnement. Et les berges du Léman sont si accueillantes ! La renouée du Japon de la famille des polyganicées, fait frémir les protecteurs de la biodiversité. Sa stratégie invasive la rend difficile à combattre. Son mode classique de reproduction sexuée par les graines ne représente qu'une petite partie de son expansion. Le danger est sous terre,

dans les rhizomes de la renouée qui sont des tiges souterraines vivaces produisant chaque année des racines et des tiges aériennes. Selon le terrain, ceux de la renouée du Japon peuvent s'enfoncer à plus de 2 m de profondeur et s'étendre latéralement sur 7 m et libèrent des toxines paralysant les tentatives d'autres plantes de s'enraciner alentour. Et pour celles qui réussiraient tout de même à s'installer, la renouée utilise un ultime moyen de les en empêcher: les priver de lumière grâce à la densité de son feuillage. D'ailleurs la seule faiblesse de cette polyganicée est de craindre l'ombre.

Inscrite sur la liste noire* des néophytes, son éradication est organisée chaque année par le canton, les associations de préservation de la biodiversité et les communes entre avril et octobre. A Saint-Prex, dans le cadre de l'action Halte aux Renouées, la multinationale Ferring s'investit en proposant à ses collaborateurs intéressés d'y participer bénévolement.

**La liste noire regroupe 41 néophytes envahissantes très répandues en Suisse. Les plantes figurant sur cette liste provoquent des dégâts pour la biodiversité, la santé et l'économie.*





D'une page à l'Autre

Avec la rentrée, les activités reprennent ici et là. Il y a celles qui se poursuivent et aussi celles qui font partie des nouveautés. Ainsi, dès le mois d'octobre, un nouveau parcours débutera dans le cadre des activités de formation d'adultes de la paroisse.

Il s'agit d'un cycle de huit soirées pour découvrir différents livres et rencontrer leurs auteurs. Chacun des ouvrages qui seront présentés inviteront à ouvrir le regard à plus grand que soi. Cela sous plusieurs angles différents : artistique, en faisant lien à la musique et à la poésie, mais aussi théologique et écologique. L'occasion d'aborder des thématiques en lien à la spiritualité, la foi et le divin. D'où le nom du parcours qui s'intitule « D'une page à l'Autre ».

Les rencontres auront lieu au Foyer, à la salle du 1^{er} étage, de 20h à 21h30, à une fréquence mensuelle. Le jeudi

5 octobre, en guise d'ouverture, l'aumônier, écrivain et violoniste Thierry Lenoir présentera son der-

nier livre « L'Âme du violon ». Au-delà d'une réflexion sur la lutherie, il proposera une réflexion profonde et passionnante sur le sens même de l'existence.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur la page du parcours, où vous trouverez le programme complet des différentes rencontres à l'adresse suivante:

www.saintprexlussyvufflens.eerv.ch/dunepagealautre/

Jean-Louis Gavin officie comme sacristain concierge à Saint-Prex et fait peu commun, pour les 2 paroisses, protestante et catholique. Depuis toujours attiré par la religion, sa foi l'a amené à côtoyer l'église qu'il sert fidèlement depuis respectivement 10 et 4 ans. Président du conseil de la paroisse catholique pendant 11 ans, c'est naturellement que la commune lui propose le poste occupé par « tante Odette » qui part à la retraite.

D'abord chrétien

Depuis, travaillant à 100%, Jean-Louis Gavin partage son temps entre les 2 paroisses pour toutes les cérémonies, mariages, enterrements, baptêmes..., et accueille avec beaucoup d'attention les personnes, dans des moments souvent forts en émotions. Il prépare les églises pour les cultes 1 fois par mois et les messes tous les dimanches où il a un vrai rôle de sacristain car il sert la messe. Il s'occupe aussi de la préparation des ventes missions et de la catéchèse pour la paroisse catholique.

Une fois par année a lieu une réunion de culte œcuménique réunissant protestants et catholiques, et une rencontre de catéchisme avec les enfants pour partager leur foi, dans leurs ressemblances et différences, auxquelles il participe.

Autant dire que Monsieur Gavin est fort occupé et le sera d'autant plus que l'église de Saint-Prex va fêter ses 100 ans en 2019 !



© Richard Favre

Paroisse protestante

Renaud Rindlisbacher
diacre

Jean-Louis Gavin

Marie-Sophie Jouffrey

Dessaux & Cie SA

Reto Arcioni

Dessaux & Cie SA
Rue du Pont-Levis 7
1162 Saint-Prex
dessaux@dessaux.ch
021 806 10 66



L'artisan réplique, le menuisier s'explique

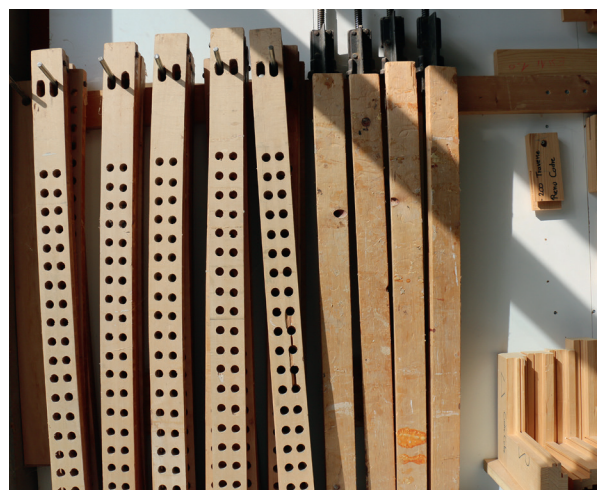
L'arrière-grand-père a commencé tout seul en 1901 et s'installe en 1911 à Saint-Prex. Le grand-père dans les années 30 à 50 avec un ou deux employés. Années 60, le père introduit des machines dans une menuiserie-charpenterie jusqu'à 25 employés. Années 90, l'entreprise se réduit à 5 personnes où le fils, M. Fabrice Dessaux, reprend tout à zéro, cravachant avec de beaux mandats et une sélection de produits sur mesure, tenant la route devant les gros producteurs.

« Notre gamme Patrimoine : la belle réplique de l'Artisan ! » : que du bois ! ... et du bois d'arbre, sans plastique, du chêne de préférence. Que de la tradition et sa garantie dès le devis, incluant les retouches ultérieures éventuelles. « Réplique » dans le sens de copie du modèle ancien, le respect du style des bâtiments classés. Et « réplique » au marché de la fenêtre, si agressif : « Nous, les artisans, nous répliquons en offrant de la valeur ajoutée et des objets de conception pointue ». Des profils de l'outillage de son grand-père, M. Dessaux a rationalisé tous ses instruments et la modeste surface de son atelier. De la production à la pose, une dizaine d'ouvriers s'affairent sur une matière noble. L'espagnolette en laiton, souvent récupérée dans des bennes de chantier, est remise à l'honneur après sablage et réfection complète. La fiche à lame ne se règle pas mais, bien posée, ne bouge jamais. Elle fait un clin d'oeil à la crise horlo-

gère du Jura qui poussa les serruriers à les refabriquer. Et cette bonne odeur de mastic posée à l'ancienne ? plus qu'à poser le verre isolant.



L'un des seuls en Suisse à procéder entièrement de cette manière, cet heureux patron, président de l'Association des commerçants et artisans de Saint-Prex, ne désire pas s'agrandir. Son cheval de bataille est bien maîtrisé. Volets assemblés en bois avec jalousies et détails en copie ancien, les menuiseries occupent souvent plus de la moitié d'une façade. Dans le canton, leur qualité bénéficie aujourd'hui d'une plus grande reconnaissance en terme architecturaux et d'amateurs de produit patrimoine.



Il y a longtemps ...

Avant, les fleurs y étaient cultivées et vendues, la Poste était là où Morand électroménager s'est installé. La Coop était en face à la place du Denner. La pharmacie occupait le coin de rue de l'actuel cabinet vétérinaire du Dr Adam, dans le vieux bourg. Boillat ? Comme enfant de Saint-Prex tout le monde le connaissait, mais le grand confiseur qu'il est devenu n'était pas encore né. Le magasin d'optique ? Encore à l'état de vision dans l'esprit de son propriétaire Thierry Pache. Le salon de coiffure Hair Design ? Les sœurs jumelles, Cathy et Rosa, avaient passé leur enfance à en rêver. Le kiosque était au carrefour, à l'entrée de l'allée qui mène au temple. L'actuel magasin de vêtement Nuances n'est venu que bien après.

Bien évidemment, aucun immeuble ne se dressait entre la voie ferrée et le lac.

Mais aujourd'hui, qui imaginerait Saint-Prex privé de son centre commercial ? Là, où nous nous croisons, un petit salut rapide de la main ou une bonne papote dans l'allée, et puis finalement, t'as le temps pour un café ? On s'assoit chez Boillat, alors !

Cette année, le centre commercial fête ses 20 ans.

Il y a 20 ans ...

Giovanni Iacomini, Responsable Communication de la Direction Suisse Romande de la COOP a remonté le temps « *En tant qu'habitant de la région je peux vous dire qu'il s'agissait d'un des premiers petits centres commerciaux à taille humaine qui était l'idéal pour faire ses courses tous les jours.* » Christian Boillat et Thierry Pache se souviennent également de la création du centre commercial. Ils se sont installés, « *jeunes et beaux* » disent-ils en riant. En tous les cas, le goût de la réussite ne les a jamais lâché. « *Le succès était là au premier jour !* ». A cette époque, la Coop Allaman n'existait pas, ni la Migros à Etoy. Les gens venaient faire leurs grosses courses le samedi. Il repartaient avec des caddies qui débordaient. Thierry Pache raconte le chaos sur le parking : « *les voitures se rentraient souvent dedans en marche arrière. Un jour deux automobilistes en sont venus presque aux mains et puis finalement en hurlant, l'un a dit : je vais chez mon assureur et l'autre a répondu, moi aussi ! Les deux se sont retrouvés dans les locaux du cabinet d'assurances Winterthur, dans le centre commercial, sous les yeux éberlués de leur assureur commun et respectif...* »

Il a 20 ans !

Pour tous ces jeunes artisans commerçants, c'était le début d'une grande aventure. Christian Boillat avait son laboratoire sous le tea-Room. Thierry Pache qui vient de Prilly était passé gentiment pour un « *fou* » quand il a annoncé qu'il ouvrait un magasin à Saint-Prex. Mais aujourd'hui, aucun d'entre eux ne regrette l'aventure et ils sont prêts à fêter joyeusement leurs « *20 ans* ». Ils sont heureux de constater qu'une bonne partie de l'équipe de départ est toujours là. La Coop va se mettre en quatre pour cet anniversaire. Finalement, entre la grande enseigne et les commerçants du petit centre, une complémentarité s'est installée au bénéfice de la clientèle. Le e-commerce ne peut pas remplacer le plaisir de la proximité et en retour, la clientèle se manifeste par sa fidélité.

La journée a été maussade, vous vous sentez un peu seul ? Filez au centre commercial, il y aura forcément quelqu'un qui va vous dire bonjour et peut-être même prendre de vos nouvelles.

Et maintenant ?

Cela se passera du **27 septembre** au **7 octobre** et les surprises s'y succéderont.

Aucune génération ne sera oubliée pendant cette période de festivités. Jeux, concours et cadeaux, bref, une vraie grande et belle fête d'anniversaire nous attend.

Centre commercial

Anne Devaux



BON
ANNI-
VERSAI-
AI-
REUU !...

DécouvRire

Marie-Sophie Jouffrey

www.decouvrire.ch

Mercredi 27 septembre

20h00
SOIREE DE GALA

Jeudi 28 septembre

20H00
ANIMÉ PAR KARIM SLAMA

Vendredi 29 septembre

20H00
ANIMÉ PAR BRIGITTE ROSSET

Samedi 30 septembre

20H00
ANIMÉ PAR CUCHE & BARBEZAT



DécouvRire et de dix !

C'est en habit de gala que le festival d'humour de Saint-Prex ouvrira ses portes le **27 septembre** pour une soirée exceptionnelle ! En effet, pour fêter son dixième anniversaire, le comité de DécouvRire a réussi le tour de force de réunir les parrains et marraines des autres éditions et son créateur Jacques Bonvin pour une soirée qui s'annonce riche en émotions et en rires. Imaginez Henri Dès, Yann Lambiel, Frédéric Recrosio, Marc Donnet-Monay, Karim Slama, Brigitte Rosset, Cucu & Barbezat et Jacques Bonvin sur une même scène pendant plus de deux heures...

Se bidonner la bouche pleine

Suivront les 3 soirées traditionnelles, les **28, 29 et 30 septembre** pour aller à la découverte de 4 jeunes artistes prometteurs, animées par des humoristes accomplis, Karim Slama, Brigitte Rosset et les incontournables Cucu & Barbezat. C'est l'occasion de partager l'univers de ces nouveaux venus, chacun 30 minutes, et de savourer un moment de convivialité unique en son genre avec bar et restauration en prime !

Les coulisses du festival

Grâce à Francine Rochat-Moret et Concetta Pino, deux femmes entreprenantes et passionnées, et au soutien de la commune, ce festival coule des jours heureux à Saint-Prex depuis maintenant 7 ans. Le concept étant de faire appel à des artistes francophones, elles écument les scènes suisses, françaises et belges toujours à la recherche de nouveaux talents...

Grâce à vous...

Pour que ce festival continue de vivre au Vieux Moulin, venez nombreux, 1 soir ou 2 ou tous les soirs si le cœur vous en dit, et rire de bon cœur !

Espace Catherine Colomb

Déménagement de l'Espace Catherine Colomb de la salle Auracaria aux Vieux-Moulin

Les expositions auront dorénavant lieu au Vieux-Moulin, dans les locaux anciennement dédiés à la Cabane des jeunes. Le comité se réjouit d'intégrer le centre sportif et culturel et d'offrir aux visiteurs la possibilité de découvrir des expositions autour des métiers de l'art. Le programme sera publié prochainement.

Jenny Chapuis, apprentie opticienne

Comme beaucoup de jeunes qui sortent de l'école à 15 ans, Jenny n'avait aucune idée de sa future profession !

C'est sa grand-maman qui en revenant de chez l'opticien, lui suggère : « *et pourquoi pas ce métier* » ?

Sitôt dit, Jenny se met à la recherche de stages qu'elle effectue avec assiduité sauf, qu'avec ses 15 ans elle ne trouve pas de place. Elle décide de poursuivre une année décole nommée « OPTI ». Un nom prédestiné !

La chance joue en sa faveur : le prof principal habitant à Saint-Prex demande à M. Pache d'Optic 2000 s'il a besoin d'une apprentie et il s'avère que OUI.

La 1^{ère} année d'apprentissage est la plus difficile. Elle est très sélective. Deux jours de cours par semaine y sont consacrés.

Ce mois d'août, Jenny entame sa 4^{ème} et dernière année pour obtenir le CFC d'opticienne.

Son métier est très complet : il est composé de technique manuelle à l'atelier, comme le montage, l'ajustage et le réglage des verres qu'elle affectionne spécialement. Elle a toujours aimé le bricolage dans le garage avec son papa.

Elle apprend aussi la technique de vente, les maths se rapportant à l'optique, l'anatomie, l'aspect médical, social et l'administration des dossiers. Beaucoup de

matières à connaître et à mettre en pratique quand elle est avec un client. C'est un métier où la routine n'existe pas. Tout être humain de l'enfant à la personne âgée peut avoir besoin de lunettes. Il faut cerner au mieux le besoin visuel du client dans tous les sens du terme, « entrer » dans son intimité ce qui crée de la fidélité.

Jenny me dit que les lunettes sont devenues un « accessoire mode ». La tendance est aux montures rondes. Son mot d'ordre est OSEZ ! Osez essayer, même celles qui sont des plus originales. Elle est certaine que vous en adopterez.



© Jenny Chapuis

Apprentie

Monique Carol
Denoréaz

Journée singulière, événement à part entière dans une année scolaire, la rentrée des classes s'est tenue le lundi 21 août dans les trois collèges que compte notre commune.

Entre joie de retrouver les copains et triste résignation à l'idée de devoir se replonger dans ses cours, le jour de la rentrée provoque chaque année des sentiments contradictoires dans la tête des élèves. Mais ce moment revêt un caractère encore plus particulier pour les élèves de dernière année, soit les 11^{ème} HarmoS, qui ont les examens de fin de scolarité en ligne de mire.

Carpe diem

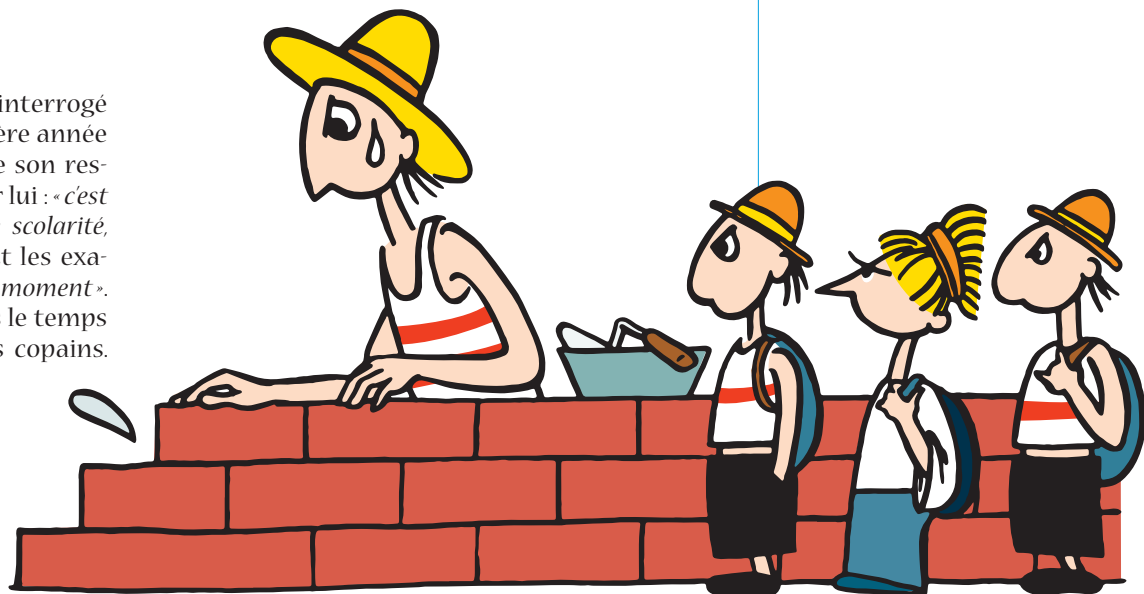
Dans le but d'en savoir plus, nous avons interrogé Noé Châtelain, écolier qui aborde sa dernière année au collège du Cherrat. Il nous fait part de son ressenti au sujet de cette ultime rentrée pour lui : « *c'est l'accomplissement d'une dizaine d'années de scolarité, mais aussi l'annonce d'un nouveau départ* ». Et les examens dans tout ça ? « *Je n'y pense pas pour le moment* ». Difficile en effet de se projeter si loin dans le temps au sortir d'un été passé à flâner avec les copains.

Mais contrairement à d'autres, Noé a un plan pour le futur : « *Je souhaite aller au gymnase, si bien sûr j'arrive à obtenir le nombre de points nécessaire* ».

Cette année, la rentrée est aussi marquée à Saint-Prex par l'inauguration de la nouvelle salle de gymnastique. A pied d'œuvre durant tout l'été, les ouvriers se sont mobilisés pour offrir aux élèves les meilleures conditions possibles. Le dur labeur de ces forçats de la construction est à saluer et permet aux écoliers de disposer des infrastructures dès à présent.

Rentrée des classes

Mehdi Jaballah



Commerçant, artisan

© Irène Perovsek

La Belle Suisse

Irène Perovsek

Horaires

Du mardi au vendredi :
8h30 à 12h15 et 15h à 18h30

Le samedi :
10 à 17 h non stop

Le dimanche et le lundi :
fermé

Place de l'Horloge

Tel: 021 806 35 70

info@la-belle-suisse.ch

www.la-belle-suisse.ch



Vera Kind a repris La Belle Suisse il y a un an suite au départ en retraite de Dany Monnier. Après de longues années au sein d'une compagnie d'assurance maladie, avec le stress et les déplacements qui accompagnent une fonction à responsabilités, Vera a trouvé au sein du Vieux Bourg la sérénité dont elle avait besoin. Il faut bien sûr servir la clientèle tout en répondant au téléphone de l'Office du tourisme, mais elle est bien loin du tumulte de sa vie professionnelle antérieure. Vera apprécie le contact avec les clients et est constamment à l'affût de nouvelles spécialités locales qui viendront compléter son offre.

Combien d'entre nous n'ont jamais poussé la porte de «La Belle Suisse»? Les supermarchés font partie de notre quotidien, et la routine aussi... Qui ne se demande pas régulièrement «*que vais-je préparer pour le repas?*», avec l'impression de toujours préparer la même chose... Un moment passé avec Vera m'a fait découvrir des spécialités régionales et j'ai pu faire le plein d'idées nouvelles.

Plaisir pour les yeux et les papilles !

Pâtes artisanales, lard grillé de Begnins, tartares de bœuf et de saumon, pléthore de fromages, merinques et double crème de Gruyère, muesli, confitures maison, vins et bières artisanales de Saint-Prex, sirops et thés originaux. Tout ce qu'il faut pour passer d'agréables moments en famille et avec ses amis. Vera prépare aussi sur commande de succulents plateaux apéritifs. Pour les fêtes de fin d'année, foie gras artisanal et autres spécialités viendront bien entendu compléter la carte. Et si vous manquez d'idées pour vos cadeaux, une variété de paniers garnis, auxquels peuvent s'ajouter des souvenirs locaux, feront sans aucun doute le bonheur de vos proches.

Le Saint-Preyard sucré

Lors de la grande fête de Saint-Prex sur les Quais qui s'est déroulée les 1^{er} et 2 juillet, l'équipe du Journal de la Balise avait lancé un concours culinaire auprès de la population:

Qui allait nous proposer le Saint-Preyard sucré?

Pour cette première édition, les participants ont été peu nombreux mais très inspirés selon le jury composé d'Emma Grandjean, Denise Annen, Michel Conne, Christian Boillat et Roger Burri. Nos lauréats ont respecté la consigne d'utiliser le maximum d'ingrédients locaux, quasiment à la lettre.

Le premier prix a été attribué à la tarte aux fruits rouge.

Le second prix à la magnifique Balise en chocolat.

Le troisième prix récompense le train aux noisettes chocolat.

Le quatrième gâteau le "St-Prexova" est une meringue garnie d'abricots et décorée de copeaux de chocolat



INVOLTINI DE VEAU AUX CÈPES, POLENTA CRÉMEUSE AU PARMESAN

Une recette d'automne simple et savoureuse, qui se laisse volontiers préparer à l'avance

Pour 4 personnes :

Involtini

4 tranches d'escalope de veau
(env. 120g chacune)

Ingédients pour la farce

100 g de cèpes frais ou séchés
(dans ce cas, faire tremper les
cèpes dans un bol d'eau tiède pen-
dant 30 minutes et les égoutter).

50 g de mie de pain

1/2 botte de persil

1 gousse d'ail

Huile

Sel et poivre

Ingédients pour la Polenta

200 ml de crème

250 g de Polenta

50 g de Parmesan rapé

Sel et poivre

et pour la Sauce

Une échalote finement hachée

30 cl vin rouge

30 cl de bouillon de veau



La recette
des Paysannes
Vaudaises

INVOLTINI : Préchauffez le four à 180 degrés. Préparez la farce : Faites revenir le pain de mie coupé en dés dans un peu de beurre, et réservez. Nettoyez et émincez les cèpes, les faire sauter dans un peu d'huile, ajoutez le persil et l'ail émincés, salez, poivrez et laissez refroidir.

Farcir les tranches de veau de cette préparation, roulez-les et fermez avec un cure-dent ou des ficelles de cuisine afin qu'ils ne s'ouvrent pas à la cuisson. Les faire revenir dans une poêle avec un peu d'huile, jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Jusque là, la recette peut être préparée à l'avance. Vous pouvez vous attaquer à la préparation de la polenta et de la sauce, il ne vous suffira plus que de placer les involtini environ 10 minutes dans un plat au four.

POLENTA : Faire bouillir 500 ml d'eau, la saler et y verser en pluie la polenta, laisser cuire 15 minutes à feu doux et ajouter la crème et le parmesan. Rectifier l'assaisonnement (sel, poivre).

SAUCE : Faire revenir l'échalotte, puis ajouter le vin rouge et le bouillon et faire réduire, au besoin ajouter un peu de fécule de maïs.

coup de coeur

du syndic....

« Le dit du bouffon de Saint-Prex »

Sous le nom de Ratatam 1^{er}, Gil Pidoux est devenu le premier bouffon du bourg de Saint-Prex, le 4 juillet 2015 dans le cadre de Saint-Prex sur les Quais.

Poète, conteur, artiste, notre bouffon coloré a prêté serment. Merci à Ratatam 1^{er} pour son esprit piquant, joueur respectueux et amoureux de notre beau village, pour ses mensonges et vérités, pour sa folie et sa verve claironnante

Que son esprit demeure dans nos murs médiévaux pour l'éternité.

Daniel Mosini, Syndic

Publication 2017 - disponible à l'office du tourisme ou à l'association des ami/es de Gil Pidoux, c/o patri-moine au fil de l'eau, rue du Moulinet 33, 1350 Orbe.
Prix Fr.15.-, frais de port non-compris.



La bibliothèque communale s'est agrandie

Nous nous réjouissons de vous accueillir dans ce nouvel espace.

Les jours d'ouverture et horaire restent inchangés.

Lundi: 17h30 - 19h30 **Mardi:** 16h00 - 18h00 **Mercredi:** 14h00 - 16h00

Vendredi: 15h30 - 17h30 **Samedi:** 10h00 - 11h30

Carte lecteur (validité 1 année): Adulte 15.- Enfant 5.-

Agenda de septembre à décembre 2017

Septembre

Me 27, Je 28, Ve 29, Sa 30, 20h, **Festival DécouvRire**. Vieux-Moulin. Org.: FMR Production.
Je 28, 13h, **Course d'un demi-jour**. Org.: Soleil d'automne.
Sa 30, 09h, **Marché aux puces**. Zone industriel du Glapin. Org.: L'Escale Saint-Prex
Sa 30, 20h, **Concert offert par la Fondation Résonnance**, pianiste Mme Elizabeth Sombart. Fondation Perceval
Sur inscription obligatoire.

Octobre

Di 1^{er}, 10h, **Régate de la Potée**. Port de Taillecou. Org.: CNT.
Me 4, 16h, **Troc d'automne**. Vieux-Moulin. Org.: Mme Bugnon.
Je 5, 20h, **D'une page à l'autre**. Thierry Lenoir « L'Âme du violon ». Foyer. Org.: Paroisse protestante.
Ve 6, 18h, **Repas de soutien**. Vieux-Moulin. Org.: Jeunesse de Saint-Prex.
Di 15, 10h, **Culte**. Temple de Saint-Prex
Di 22, 9h, **P'tit Marché** du Vieux-Bourg.
Ve 27, 12h30, **Broche**. Sur inscription obligatoire. Foyer. Org.: Soleil d'automne.
Sa 28, 10h **Journée de l'huître**. Vieux-Moulin. Org.: Sauvetage.

Novembre

Je 2, 20h, **D'une page à l'autre**. Yvan Mudry « L'expérience spirituelle aujourd'hui ». Foyer. Org.: Paroisse protestante.
Sa 4, 19h30, **Soirée Humour**. Vieux-Moulin. Org.: Commission culturelle.
Me 15, 19h30, **Concert du chœur de l'Opéra National de Chine avec Melodie Zhao**. Vieux-Moulin.
Ve 17, 19h30, **Match aux cartes**. Vieux-Moulin. Inscription dès 19h00. Org.: Club d'accordéoniste « L'Aurore ».
Sa 18, 13h30, **Inauguration du nouveau Centre sportif du Cherrat**. Org.: Commune de Saint-Prex.
Sa 18, 20h, **1^{er} loto**. Vieux-Moulin. Org.: Groupement des lotos.
Sa 25, 15h30, **2^e loto**. Vieux-Moulin. Org.: Groupement des lotos.
Sa 25, 20h, **3^e loto**. Vieux-Moulin. Org.: Groupement des lotos.
Sa 25, **Spectacle de danse HipHop**. Cherrat. Org.: Santo Di Pollina.
Di 26, 9h, **P'tit Marché** du Vieux-Bourg.
Di 26, 10h, **Culte**. Temple de Saint-Prex
Me 29, 18h30, **Répétition générale** de la soirée annuelle de la société de gymnastique de Saint-Prex, Cherrat. Org.: FSG.

Décembre

Ve 1^{er}, 20h00, Sa 2, 19h00, **Soirée annuelle** de la société de gymnastique de Saint-Prex. Cherrat. Org.: FSG.
Di 3, 10h, **Marché de Noël dans le Bourg**. Org.: Société des commerçants et artisans de Saint-Prex.
Di 3, 17h, **Concert de Noël**. Vieux-Moulin. Org.: CCRM.
Je 7, 20h, **D'une page à l'autre**. Anne Sandoz Dutoit « Vieillir, un temps pour grandir ». Foyer. Org.: Paroisse protestante.
Sa 9, 20h, **4^e loto**. Vieux-Moulin. Org.: Groupement des lotos.
Je 14, 14h, **Noël au Foyer**. Org.: Soleil d'automne.
Sa 16, 20h, **5^e loto**. Vieux-Moulin. Org.: Groupement des lotos.
Di 17, 9h, **P'tit Marché** du Vieux-Bourg.
Di 25, 10h, **Culte de Noël**. Temple de Saint-Prex

Impressum

Equipe de rédaction:
des Saint-Preyards bénévoles

Municipale responsable:
Carine Tinguely

Administration:
journal@st-prex.ch

Rédactrice en chef:
Anne Devaux, Saint-Prex

Mise en page:
Marlyse Dutoit, Saint-Prex

Dessins:
Atelier UBU, Lausanne

Impression:
Imprimerie Hermann SA, Morges

